

Monsieur Didier CATALA
11 Impasse des Claux
34450 VIAS

LRAR N° *1A 208 171 9384 9*

OBJET : *Impasse des Claux / BR 257 et 258 - HM/LL/SD*

Responsable du Service Urbanisme : *Laure LOZANO* – **Mail** : *l.lozano@ville-vias.fr*

Affaire suivie par : *Sophie DELAGE* – **Tél** : *04 67 21 87 65* – **Mail** : *s.delage@ville-vias.fr*

Vias, le **02 JUIL. 2024**

Monsieur,

Dans le cadre de l'aménagement de l'Impasse des Claux, la Ville de Vias envisage l'acquisition d'une emprise d'une superficie totale de 155 m² bordant vos parcelles cadastrées section BR n°257 et 258.

Pour votre parfaite compréhension, j'annexe le tirage provisoire des parcelles BR n° 257-258 indiquant ladite emprise, établi par le Cabinet BBASS, géomètre-expert.

Situé en zone UC du PLU, l'Administration Fiscale estime la valeur de votre bien sur une base de 40 €/m², soit un montant global de **6 200,00 €** (155 m²).

Les prix des Services Fiscaux correspondent aux transactions amiables conclues pour ce type d'acquisition dans votre secteur.

Naturellement, la Commune prendra à sa charge l'intégralité des frais notariés.

Si ces modalités de cession reçoivent votre agrément, je vous remercie de bien vouloir me retourner le présent courrier accompagné de la mention « bon pour accord », daté et signé par vos soins.

Dans cette attente, le Service Urbanisme et moi-même restons à votre entière disposition pour tout complément d'informations.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma parfaite considération.

Mme Muriel PRADES
Adjointe au Maire,
Déléguée au Droit des Sols

